

Volet	code ANI	Communication, pédagogie, animation du projet
Objectif Contrat	code ANI2	Communication et échanges pour faire connaître le plan d'actions
Action	code ANI2.2	Organisation de journées d'échanges techniques pour les gestionnaires de la voirie
Localisation de l'action		
<i>action non localisée mais s'appuyant sur des itinéraires « supports »</i>		
Descriptif de l'action		
<p>Lors de l'élaboration du plan d'actions, il est apparu, lors des rencontres avec les gestionnaires de voirie (départementale, communautaire et communale), que des différences importantes existaient entre les pratiques de gestion des bords de routes; certaines prenant plus en compte la problématique « biodiversité » que d'autres (utilisation des phytosanitaires, fauche tardive...).</p> <p>Afin de favoriser l'appropriation de pratiques « vertueuses » favorables à la biodiversité, il est proposé de s'appuyer sur des méthodes participatives reposant sur les échanges d'expériences => Organisation de 8 journées d'échanges entre services gestionnaires (voire également des entreprises prestataires) autour d'itinéraires-échantillons.</p> <p>D'ores et déjà ont été repérés deux tronçons inter-départementaux de voirie qui pourraient servir de support à deux journées plus spécifiquement destinées aux agents départementaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entre Riotord et Serrières au niveau des départementales D503 (Haute-Loire), D503 et D1082 (Loire), D820 (Ardèche) • Le long du parcours Pélussin, La chapelle Villars, Longes, Condrieu, St-Clair du Rhône et Auberives - D19 (Loire), D28E et 28 (Rhône), D4 et D37 (Isère) <p>Les six autres journées seraient ciblées sur les gestionnaires de la voirie communale : agents communaux + entreprises (en s'appuyant, pour les 98 communes concernées par le périmètre d'actions, sur le relais des 12 intercommunalités).</p> <p>Des démonstrations de pratiques seront prévues afin de rendre ces temps d'échanges plus opérationnels et concrets.</p> <p>Par ailleurs des initiatives intéressantes ont été engagées par certains départements et qu'il serait intéressant de valoriser au cours de ces journées et de transférer comme par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le programme sur la flore remarquable de bords de route (opération menée par le CG 42 en partenariat avec la FRAPNA Loire) • Des journées d'échanges sur l'entretien des haies (organisées par le CG 69 en partenariat avec la Fédération des Chasseurs du Rhône et le CENRA) <p>Ces rencontres seront organisées et animées par le chef de projet du plan d'actions « corridors » en liaison avec les services environnement et voiries des départements concernés et en faisant appel à des intervenants extérieurs.</p>		
Enjeu trame écologique (SRCE)		
Cette action n'est pas localisée : elle participe à la mise en place d'actions qui concernent des axes prioritaires SRCE		
Indicateurs de suivi		
<p><u>Quantitatif</u> : Nombre de rencontres organisées</p> <p><u>Qualitatif</u> : Modifications des pratiques dans les différents services, suite aux rencontres</p>		

Durée estimée						
5 ans						
Calendrier prévisionnel						
	2014	2015	2016	2017	2018	
		Organisation de 4 journées d'échanges	Organisation de 4 journées d'échanges			
Coût de l'opération						
<i>Détailler les différentes catégories de dépenses</i>						
			Montant	€ HT ou TTC	dont 0 % de coûts internes	
	2015 : Intervenants : 4jours/500€ + frais de logistique (repas, démonstration de matériel, impression documents...)		3 500	€ TTC		
	2016 : Intervenants : 4 jours/500€ + frais de logistique (repas, démonstration de matériel, impression documents...)		3 500	€ TTC		
	Fonctionnement :		7 000	€ TTC		
	Total :		7 000	€ TTC		
	<i>PM : Préparation/animation/bilan estimé à 20 jours de chef de projet, déjà compris dans l'action ANI 1.1</i>		7 220	€ TTC		
Maître d'ouvrage						
PNR Pilat						
Plan de financement envisagé						

	%	Investissement	%	Fonctionnement	Total (€ TTC)
FEDER			50	3 500	€ TTC
Région RA			50	3 500	€ TTC
Total (€ TTC)			100	7 000	€ TTC

Version : 7 mars 2014